

Aquarium photographique « spécial macro »

L'aquarium est composé par deux carreaux de verre (sous verre 13/18). Un tube de caoutchouc de diamètre 12 ou 16 mm est inséré entre les deux plaques de verre.

L'ensemble est maintenu par 4 pinces à dessins bien serrantes.

Quelques algues, préalablement lavées pour éviter de troubler l'eau, sont introduites délicatement avec une pince à épiler.

Les sujets sont attrapés délicatement avec une petite épuisette d'aquariophile et stockés dans un bocal.

Ils sont ensuite prélevés avec une paille pour être introduits dans l'aquarium.

La faible épaisseur de l'aquarium permet de gérer la profondeur de champ. En revanche, l'insecte est totalement libre de mouvement.

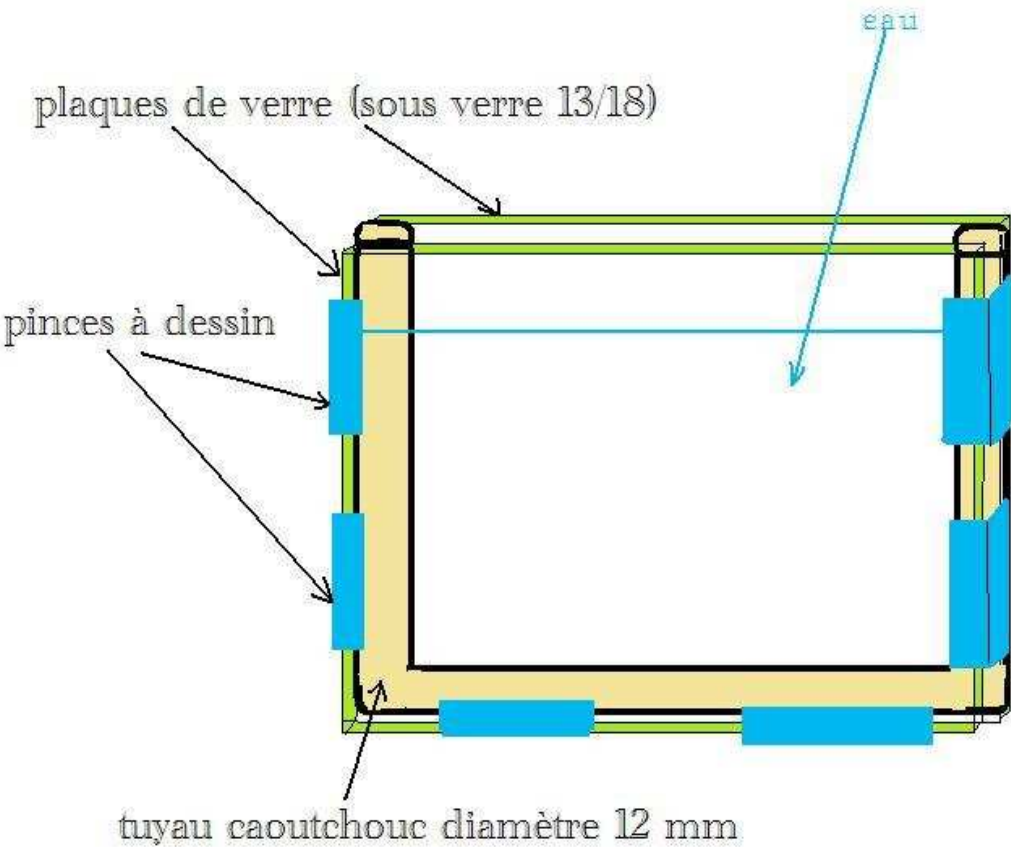
Une photographie d'un milieu aquatique (dans les rayons d'aquariophilie) est placée à 20 ou 30 cm de la vitre arrière de l'aquarium.

La lentille frontale de l'objectif est placée le plus près possible de la vitre avant de l'aquarium afin d'éviter tout reflet parasite.

Coté éclairage, la lumière naturelle est la bienvenue. Le flash est aussi utilisable avec un angle de 45°. Il doit être placé le plus près possible de l'objectif.

Attention au reflet parasite !

Maintenant, bonnes photos!



voici un exemple.

